

Demande budgétaire 2005 du PGEE 2005-2010

14 mars 2005

HQD-7, Document 1, R-3552-2004



Buts

- ◆ Présenter le PGEE 2005-2010
- ◆ Présenter le suivi administratif du PGEE
au 31 décembre 2004

Régie de l'énergie
DOSSIER: R-3552-2004
DÉPOSÉE EN AUDIENCE
Date: 14 mars 2005
Procès n°: HQD-7
doc. 1

Développement du PGEÉ 2005-2010

- ◆ **Écoute et ouverture :**
 - Recommandations de la Régie
 - Propositions des intervenants
 - Recommandations des 4 Comités consultatifs
- ◆ **Expérience acquise dans l'implantation des programmes**
 - Suggestions des clients et partenaires
- ◆ **Adaptation des pratiques gagnantes au contexte québécois**
 - Programmes
 - Suivi et évaluation



Développement du PGEÉ 2005-2010 (suite)

- ◆ **Changements aux paramètres économiques**
 - Accroissement des coûts évités
 - Détermination d'un impact tarifaire jugé non indu
- ◆ **Obligation du Distributeur d'assurer la sécurité d'approvisionnement**
 - Responsabilité de l'atteinte des objectifs d'économies d'énergie
- ◆ **Outils de gestion**
 - Système de suivi serré
 - Création d'un bureau de projet
 - Amélioration de l'évaluation des programmes
 - Balisages



Orientations du PGEÉ 2005-2010

- ◆ **Transformer le marché à long terme par l'accroissement de :**
 - la communication
 - l'information
 - la sensibilisation
 - la formation et
 - La reconnaissance
- ◆ **Privilégier l'approche performance des bâtiments avec une aide financière plus généreuse**
- ◆ **Offrir une aide financière accrue pour favoriser l'implantation de mesures plus lourdes**
- ◆ **Hausser le plafond de l'aide financière GI par usine afin d'accroître le nombre de projets**

Orientations du PGEÉ 2005-2010 (suite)

- ◆ **Introduire une aide financière pour permettre une implantation d'un plus large éventail de produits éconergétiques**
- ◆ **Favoriser un programme parapluie pour des produits ciblés afin**
 - d'assurer une simplicité pour les clients
 - d'optimiser en terme d'efficience nos structures d'opérations internes
- ◆ **Appuyer l'implantation de technologies non répandues et/ou d'approches commerciales non maîtrisées (PISTE)**
- ◆ **Créer un mécanisme de consultation permanente**

Orientations du PGEÉ 2005-2010 (suite)

- ◆ Promouvoir la mise à jour de la réglementation concernant la nouvelle construction et les équipements
- ◆ Aider les ménages à faible revenu à mettre en œuvre des mesures d'économies d'énergie
- ◆ Faciliter le positionnement du gouvernement du Québec et des municipalités à titre de chefs de file en efficacité énergétique



Orientations du PGEÉ 2005-2010 (suite)

- ◆ Assurer une plus grande équité entre les clientèles

Ratio investissements HQD / Investissements totaux

	PGEÉ 2005-2010	PGEÉ 2003-2006
Résidentiel	67%	40%
CI	56%	46%
PMI	63%	69%
GI	57%	70%
Ensemble du PGEÉ	60%	51%



Budget 2005

- ◆ **Ressources requises = 119,3 M\$**
- ◆ **Aide financière = 61,1 M\$ (51 %)**
- ◆ **Communication = 21,2 (18 %)**
- ◆ **Développement, outils et formation = 12,4 M\$ (10 %)**
- ◆ **Gestion = 12,7 M\$ (11 %)**
- ◆ **Contingence et frais d'emprunt = 11,9 M\$ (10 %)**

Approche personnalisée : Locataires - propriétaires

- ◆ **Contexte particulier : 42 %¹ des ménages québécois sont locataires (Canada¹ et États-Unis² 34 %)**
- ◆ **Préoccupation concernant le faible taux de participation des locataires aux programmes :**
 - Diagnostic énergétique personnalisé (DEP)
 - Promotion de thermostats électroniques
- ◆ **Préoccupations soulevées par :**
 - le comité de travail concernant le DEP
 - la Régie concernant les thermostats électroniques et les incitatifs partagés
- ◆ **Synergie pour solutionner 3 problématiques**
 - Discussions pour la définition d'un projet pilote avec l'APQ

1- Statistiques Canada - Recensement 2001 2- US Census of Population and Housing (2000)

Géothermie

- ◆ **Technologie présentement admissible sous 5 programmes performance en vigueur**
- ◆ **Ajout du volet géothermie sous Produits Mieux consommer – EnergyStar**
 - Approche simple et accessible
 - Soutien pour les projets qui se limitent à l'installation d'un système géothermique
- ◆ **Prochaines étapes en collaboration avec l'industrie :**
 - Étude de marché pour mieux cibler les technologies, les clientèles et les appuis technique et financier
 - Précision des besoins de formation
 - Campagne de promotion et de sensibilisation

Financement

- ◆ **Étude américaine (Chartwell – décembre 2004)**
 - Le financement est un outil de vente, un service aux clients pour
 - mousser la vente de produits des entreprises de service public (activités non réglementées) pour augmenter la consommation d'électricité
 - convaincre les clients de réaliser des projets d'efficacité énergétique
- ◆ **Consultations au Québec : les clients préfèrent les subventions**
- ◆ **Examen de ce type d'aide considérant :**
 - HQD ne peut se substituer aux institutions financières
 - L'appui financier du PGEÉ
 - Risques de mauvaises créances et de lourdeur administrative
 - Approche particulière nécessaire pour chacun des segments de marché et des types de biens financés

Suivi 2004

	Économies d'énergie (tWh)			Dépenses (M \$)		
	Objectif R-3519- 2003	Objectif R-3552- 2004	Réel	Budget R-3519- 2003	Budget R-3552- 2004	Réel
Résidentiel	91	94	117	13,4	18,4	19,3
CI	61	22	18	11,6	6,6	5,8
PMI	11	21	15	3,6	4,0	3,5
GI	25	24	21	4,3	3,7	2,2
Tronc commun (incluant frais d'emprunt capitalisé)	-	-	-	7,4	9,3	10,0
Total	188	161	171	41,8	42,0	40,8

Conclusion

- ◆ **Le PGÉE 2005 – 2010 : un plan évolutif**
 - Qui vise l'atteinte des objectifs d'économies d'énergie dans le respect des contraintes économiques et financières

- ◆ **Priorités en 2005**
 - Conception, développement et lancement des nouveaux volets, programmes et activités